



# PROGRAMME

## Nos formations en inter ou intra \*

Thèmes	Prix par personne* (déjeuner compris pour 1 journée)	Durée
<b>Le cadre de la réglementation bancaire et financière</b>		
L'environnement réglementaire (cadre général)	500€ HT	1/2 journée
La gestion des risques opérationnels	500€ HT	1/2 journée
Le Plan d'Urgence et de Poursuite de l'Activité (PUPA) : mettre en œuvre et tester son PUPA	950€ HT	1 journée
Formation veille réglementaire	500€ HT	1/2 journée
La gestion du risque de liquidité : quelles exigences réglementaires ?	950€ HT	1 journée
Les nouvelles obligations réglementaires issues de MIF 2	500€ HT	1/2 journée
MIF 2 - Conseil en investissement	950€ HT	1 journée
<b>Contrôle interne, conformité et déontologie</b>		
La fonction Conformité : organisation et missions	500€ HT	1/2 journée
Contrôle interne et conformité : optimiser les fonctions de contrôle	500€ HT	1/2 journée
Prévention des abus de marché	500€ HT	1/2 journée
Obligations réglementaires et déontologiques des prestataires de services d'investissement	500€ HT	1/2 journée
La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	500€ HT	1/2 journée
Sapin II - Lutte contre la corruption	500€ HT	1/2 journée
Prévention de la fraude	500€ HT	1/2 journée
Prestations de services essentielles externalisées - PSEE	500€ HT	1/2 journée
<b>L'audit et les fonctions de contrôle</b>		
Contrôle permanent/contrôle périodique : règles d'organisation et de fonctionnement	950€ HT	1 journée
Comment planifier et suivre des missions d'audit interne	500€ HT	1/2 journée
Dispositif de contrôle interne et gestion des risques	500€ HT	1/2 journée
<b>Les marchés financiers</b>		
Les marchés de capitaux : organisation et fonctionnement des marchés financiers	950€ HT	1 journée
La titrisation	500€ HT	1/2 journée
Comprendre les covered bonds et la titrisation	950€ HT	1 journée
<b>Le "post-marché"</b>		
Back-Office Titres : Le système de Règlement/Livraison	950€ HT	1 journée
La fonction de dépositaire et de contrôle dépositaire	500€ HT	1/2 journée
EMIR : les obligations et les grandes étapes de mise en conformité liées à EMIR	500€ HT	1/2 journée
Les règles de reporting RDT	500€ HT	1/2 journée
<b>Réglementation prudentielle</b>		
Les évolutions liées à CRR2 et CRD5	500€ HT	1/2 journée
La réglementation prudentielle bancaire	950€ HT	1 journée
NPLs : les nouvelles réglementations	500€ HT	1/2 journée
<b>Systèmes et moyens de paiement</b>		
Les systèmes et moyens de paiement	950€ HT	1 journée
La révision de la directive européenne sur les services de paiement - DSP2	950€ HT	1 journée
<b>Commercialisation de produits financiers et protection de la clientèle</b>		
Gouvernance des risques dans l'assurance – Solvabilité 2	500€ HT	1/2 journée
La protection de la clientèle et les pratiques commerciales	500€ HT	1/2 journée
Rôles et responsabilités des administrateurs et dirigeants effectifs	950€ HT	1 journée
Évolutions réglementaires récentes pour les IOBSP et implications sur les procédures	500€ HT	1/2 journée
L'activité d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement (IOBSP)	280€ HT	1/2 journée
Contrôle des activités de distribution d'assurance – DDA	500€ HT	1/2 journée
Formation annuelle de 15 heures pour les distributeurs d'assurances	2 000€ HT	2 journées
Formation initiale mentionnée au 2° de l'article D. 314-23 du Code de la consommation d'une durée de 40 heures (crédit immobilier)	4 000€ HT	5 journées
Formation continue mentionnée à l'article D. D314-25 du Code de la consommation d'une durée minimale de 7 heures par an	950€ HT	1 journée
Compétences minimales pour les IOBSP de 150 heures (40 heures en présentiel + e-learning)	4 000€ HT	5 journées
<b>Règlement européen sur la protection des données - RGPD</b>	500€ HT	1/2 journée
<b>Le règlement eIDAS « Electronic IDentification And Trust Services »</b>	500€ HT	1/2 journée
<b>Echange automatique d'informations (EAI) – DAC 6</b>	500€ HT	1/2 journée
<b>Les évolutions réglementaires du régime des prestataires de financement participatif</b>	500€ HT	1/2 journée
<b>Le contrôle de niveau 2 des risques opérationnels sous Solvabilité 2</b>	500€ HT	1/2 journée

# Nos formations en e-learning \*

Thèmes	Prix/personne (tarif fonction du nombre de personnes)	Durée	Commentaires
<b>Formation MIF 2 destinée aux personnels des PSI fournissant des conseils en investissement</b>	de 75 à 120€ HT	2 heures 15	Formation obligatoire
<b>Lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme (actualisée suite à la 5ème Directive)</b>			
une formation adaptée à l'Asset Management	de 50 à 90€ HT	1 heure 30	
une formation adaptée aux Etablissements de crédit et de paiement et aux sociétés de financement	de 50 à 90€ HT	1 heure 30	
une formation adaptée aux sociétés d'assurance et mutuelles	de 50 à 90€ HT	1 heure 30	
<b>Prévention des abus de marché (version française et anglaise)</b>	de 50 à 90€ HT	1 heure 30	
<b>Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD</b>	de 50 à 90€ HT	1 heure 30	Formation obligatoire
<b>Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (formation accélérée)</b>	de 30 à 50€ HT	30 minutes	Formation obligatoire
<b>Echange automatique d'informations (EAI) – DAC 6</b>	de 50 à 90€ HT	45 minutes	
<b>FACTA</b>	de 50 à 90€ HT	45 minutes	
<b>Sapin II - Lutte contre la corruption</b>	de 75 à 150€ HT	1 heure	
<b>Formation initiale mentionnée au 2° de l'article D. 314-23 du Code de la consommation d'une durée de 40 heures (crédit immobilier)*</b>	de 450 à 500€ HT	40 heures	Formation obligatoire
<b>Formation continue mentionnée à l'article D. D314-25 du Code de la consommation d'une durée minimale de 7 heures par an*</b>	de 75 à 120€ HT	7 heures	Formation obligatoire
<b>Formation annuelle de 15 heures pour les distributeurs d'assurances</b>	de 175 à 230€ HT	15 heures	Formation obligatoire
<b>Formation de 150 heures pour les IOBSP</b>	1 500€ HT	150 heures	Formation obligatoire

\*Publics concernés par les formations de 7 et 40 heures : établissements de crédit, sociétés de financement, intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP).

\* Programmes non exhaustifs



## Contact

Marie-Agnès NICOLET

Présidente fondatrice de Regulation Partners

Mob. 06 58 84 77 40 / Tel. 01 46 22 65 34

Mail: [communication@regulationpartners.com](mailto:communication@regulationpartners.com)

Adresse: Regulation Partners - 3, avenue Hoche - 75008 Paris